

CHARTRE BENEVOLAT

L'association LALLA SALMA de lutte contre le cancer est ouverte à tous, et chacun peut s'engager à sa mesure et selon ses choix dans un esprit de complémentarité et de respect des valeurs et de la mission de l'association.

Une seule obligation : offrir les qualités et les rigueurs nécessaires à l'activité envisagée.

L'ASSOCIATION S'ENGAGE À :

- accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière,
- lui confier une activité qui lui convienne,
- lui donner une information claire sur ses objectifs/sa contribution,
- lui assurer sa formation et son accompagnement en cas de besoin,
- respecter la vie privée et familiale du bénévole.

LE BÉNÉVOLE S'ENGAGE À :

- accepter les principes et les valeurs de l'association et se conformer à ses objectifs,
- être responsable et solidaire de la promotion et du développement de l'association,
- respecter la dignité des personnes atteintes et le secret professionnel,
- se soumettre au devoir de réserve et de discrétion dans un esprit de neutralité politique et religieuse,
- favoriser le développement du lien social à tous les niveaux et accorder une égale attention à la personne aidée et au personnel soignant,
- travailler en équipe,
- participer aux formations organisées par l'association pour promouvoir et développer le bénévolat.